

Paris le 25 juin 2020

M. le Président,

La période qui vient de finir n'est en rien banale. Et le retour à la « normale » n'est qu'une illusion.

La responsabilité de la gestion de cette crise devrait être reposée rapidement, loin du satisfecit de Macron et de son gouvernement : pourquoi n'avons-nous pas eu les masques, les tests qui auraient pu limiter ou retarder le confinement, limiter la contagion, mieux protéger ceux et celles qui ont continué à travailler pour nous soigner, faire fonctionner la société, limiter le nombre de décès... ? Pourquoi les hôpitaux publics ont-ils été débordés, les places en réanimations insuffisantes, les personnels soignant·es exposé·es sans protection, et épuisé·es vu leur nombre insuffisant ? Au-delà de la responsabilité politique individuelle et directe des membres de ce gouvernement, c'est bien la politique néolibérale qui est en cause, ce qui n'efface pas pour autant les responsabilités directes.

Lors de ce confinement, on a mesuré les dégâts de la marchandisation de la santé, on a encore une fois compté sur les services publics alors que leur casse est sciemment organisée. Alors que depuis tant d'années, la fonction publique est montrée du doigt, et ses agent·es mal considéré·es, mal payé·es, ils ont répondu présent sans discontinuer. Pour les remercier, le maire de Tourcoing et ministre de l'Action et des Comptes publics a proposé une ordonnance pour nous voler nos ARTT et congés ! On se serait passé d'un tel remerciement !

On a également vu de manière visible le travail de tous les invisibles et précaires, les premières et premiers de corvées, le plus souvent des femmes, qui ont des salaires de misère et des conditions de travail dégradées et qui pourtant ont assuré la survie de millions de personnes. Il y a aussi ceux et celles qui ont vu leur activité et leurs revenus stoppés nets, et les femmes, les enfants, victimes de violences conjugales et domestiques durant le confinement.

Par ailleurs, la crise économique s'installe. Le recul du PIB de 11,2 % depuis le début de la crise est la conséquence de la mise à l'arrêt d'une partie de la production et d'une forte baisse de la consommation. La récession s'installe et se traduit déjà par de très nombreux licenciements et une explosion du taux de chômage tandis que parallèlement la distribution des dividendes aux actionnaires ne faiblit pas (1,8 milliard pour les actionnaires de Total par exemple). Les mesures de prise en charge du chômage partiel et les différentes aides aux entreprises représentent plus de 110 milliards auxquelles s'ajoute la garantie pour les prêts bancaires de 300 milliards augmentant ainsi la dette publique d'État qui pourrait ainsi avoisiner 120 % du PIB

en 2020.

Face à cela, le gouvernement par la voix de Bruno Le Maire ministre de l'économie, et du président lui-même, nous prépare déjà à nous faire « payer la crise » avec les mêmes vieilles recettes : nouvelles coupes sociales, baisse des salaires, travailler plus et destruction massive des services publics (ou du moins de ce qu'il en reste !) et des emplois (800 000 selon Bruno Le Maire) Mais n'oublions pas une chose : si l'économie a dû être stoppée c'est parce que le service public de santé a subi depuis des années des coupes budgétaires et une réduction des moyens humains ne lui permettant pas de faire face à une telle pandémie !

Concernant la DGFIP, nous ne tirerons certainement pas le même bilan de cette période que notre Direction générale ! Pour nous, cette crise a montré et démontré que les agent.es des Finances publiques ainsi que nos missions étaient indispensables au bon fonctionnement de la société. Notre présence et notre travail ont permis que les aides aux PME décidées par le gouvernement soient versées, que les dépenses des hôpitaux publics soient honorées ; que les particuliers puissent, même en mode très dégradé, déclarer leurs revenus, que les fonctionnaires soient payés ...Mais apparemment ce n'est pas suffisant : tous les projets mortifères concernant notre administration sont de nouveau d'actualité ! En effet, les projets de réforme portant sur le Nouveau réseau de proximité, la démétropolisation de nos missions, les suppressions d'emplois, le paiement chez les buralistes ne sont pas abandonnés loin s'en faut ! Sans oublier non plus que rien n'est prévu en matière de politique fiscale actuelle pour accroître les recettes budgétaires : pas de moyens humains supplémentaires pour lutter contre la fraude fiscale, pas de rétablissement de l'ISF, pas de meilleure progressivité de l'impôt et pas de remise en cause des niches fiscales et sociales sans réelle utilité sociale ou écologique.

Concernant l'ordre du jour de ce CTL :

Sur le bilan d'activité 2019 de la division de la formation professionnelle et le plan de formation 2020 :

Vous connaissez l'attachement de Solidaires Finances Publiques pour une formation professionnelle de qualité. C'est pour cela que nous revendiquons un recensement collectif des besoins de formation mais aussi un recensement individuel tout au long de l'année et pas seulement dans le cadre étriqué de l'entretien professionnel dans lequel il peut parfois être un élément à charge. Nous revendiquons la prise en compte des besoins exprimés mais aussi du temps passé en formation, notamment au regard des objectifs fixés, aussi bien pour les agentes et agents en formation que pour les animatrices et animateurs des stages et les tuteurs dans les services.

La Formation Professionnelle a toujours été une source d'excellence dans nos ministères, elle doit disposer des moyens nécessaires pour maintenir à un haut niveau les compétences reconnues aux agentes et agents de la DGFIP. C'est pour cela que Solidaires Finances Publiques revendique des formations de proximité, assurées par des collègues des services et en présentiel.

Nous constatons sur Paris de plus en plus de difficultés pour les agentes et agents, mais aussi pour les animatrices et animateurs, de s'absenter de leur service pour animer une formation ou aller se former. De plus en plus de chef.fes de service dissuadent les agentes et agents d'acquérir une plus grande technicité pour des prétendues nécessités de service.

Nous profitons également de ce point pour remercier la division de la formation professionnelle des documents mis à notre disposition mais aussi d'avoir pris en compte l'une de nos revendications de l'année dernière et d'avoir remis en place la préparation au concours de contrôleurs première classe.

Concernant le bilan du PCA et le PRA

En préalable, nous voulions remercier tous les services et les agent.es ayant participé d'une façon ou d'une autre à ce que cette période exceptionnelle puisse être vécue le moins difficilement pour les agent.es de Paris .

Concernant le PCA :

Solidaires Finances Publiques s'est prononcé depuis le début pour une continuité de nos activités prioritaires sous réserve du strict respect des conditions sanitaires et de la garantie de bonnes conditions de travail. Pour Solidaires Finances Publiques nos missions sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement de la société, c'est pourquoi nous n'avons jamais prôné la fermeture complète des services. Notre travail a été de veiller scrupuleusement au respect de l'ensemble des consignes sanitaires et de faire valoir les droits de toutes et tous dans cette situation exceptionnelle.

Pour notre part, nous considérons que la direction parisienne dans la gestion de la crise a déployé de réels efforts pour faire en sorte de protéger les agent.es. Mais nous regrettons le manque de visibilité concernant le PCA parisien, les difficultés d'avoir des statistiques utiles en cette période ou encore un vrai problème de communication en direction des agentes et des agents. En ce qui concerne les mesures sanitaires, c'est service par service que nous avons relevé les manques ou retards dans les livraisons d'équipements de protection, dénoncé les dérives en termes de présentiel trop élevé et les manques d'ordinateurs portables pour le télétravail. Concernant les conditions de travail, nous regrettons également que certains chef.fes de services n'aient pas respecté les journées banalisées, les plannings de rotation ou ont mis une pression sans précédent sur les télétravailleuses et télétravailleurs... jusqu'à ce que les organisations syndicales interviennent.

Concernant le PRA : Un changement brutal de cap a hélas été amorcé lors la reprise d'activité. Alors que celle-ci devait être progressive, il n'en est rien. La rapidité pour rattraper le retard a malheureusement été et reste l'ultime leitmotiv de nombreux responsables de services.

Pour Solidaires Finances Publiques la crise que nous venons de connaître nous a encore montré qu'un certain nombre de responsables de services avaient du mal à respecter les directives de leur hiérarchie quand il s'agit de respecter les droits des

collègues, créant ainsi de nombreuses inégalités de traitement. Elle nous a également enseigné que les structures et les services de trop grande taille ne sont pas compatibles avec le respect des préconisations sanitaires. Le principe des fusions permanentes et des concentrations de services tout comme l'ergonomie des espaces de travail et d'accueil doivent être revu. Revenir sur les open-space et sur les accueils du public sans protection adaptée s'avère selon nous une nécessité tout comme il est impératif de s'interroger sur la contractualisation en matière de ménage.

Concernant le paiement chez les buralistes :

Nous sommes conscient.es que la crise sanitaire exceptionnelle que nous avons vécue a retardé certains projets y compris la sous-traitance du paiement chez les buralistes. Mais dans le document que vous nous avez communiqué, vous indiquez que l'objectif de la généralisation est le 26 août 2020. Vous devez donc à ce CTL répondre aux questions que nous vous avons posé le 27 février dernier comme vous nous l'aviez assuré.

Concernant le budget 2019 et les orientations budgétaires 2020

Ce point est important car il est révélateur des choix budgétaires faits par la direction. Car le budget doit aider, pour nous, à améliorer les conditions de travail.

À la lecture de vos documents et tableaux nous savons ce qui a été fait mais nous ne connaissons pas les raisons de ces choix ? Quels ont donc été les choix de la direction ? Quelle stratégie, par exemple, en matière immobilière de la DRFIP ? En tant qu'État propriétaire, pouvez-vous nous assurer de garder nos immeubles et jusqu'à quand ? Et quelle stratégie développez-vous en matière de politique immobilière ?

Concernant les documents à notre disposition, nous regrettons de ne pas y trouver des tableaux comparatifs avec les budgets 2018 et 2017, nous permettant ainsi de voir l'évolution budgétaire de la DRFIP 75.

De plus, quelle analyse faites-vous de l'abondement du budget DRFIP par une partie du budget CHSCT ? Avec la possible disparition du budget du CHSCT avec la mise en place du CSA, quelle orientation du budget voyez-vous pour les prochaines années ?

Lors de l'examen de ce point tout comme les autres points à l'ordre du jour, les élu.es de Solidaires Finances Publiques auront de nombreuses questions à vous poser.